

Projet de réaménagement intérieur du cinéma Le Clap Loretteville

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 64118Mb.

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 14 au 20 septembre 2023

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier Des Châtelers, secteur situé approximativement à l'est de la rue des Neiges, au sud du boulevard Saint-Claude, à l'ouest du boulevard de l'Ormière et au nord du boulevard Gastonguay.

Description du projet et principales modifications

Des modifications réglementaires sont souhaitées afin de permettre la réalisation d'un projet de réaménagement intérieur au cinéma Le Clap, situé sur le boulevard de l'Ormière. Aucun agrandissement au bâtiment existant n'est prévu.

La réglementation actuelle limite la superficie maximale de plancher pour l'usage C3, Lieu de rassemblement à 2 000 m² par établissement et impose un nombre minimal de cases de stationnement.

Afin de permettre la réalisation du projet, il est proposé de créer une nouvelle zone (64169Mb) à même une partie de la zone 64118Mb, dans laquelle la superficie minimale de plancher et le nombre minimal de cases de stationnement seraient retirés. Par ailleurs, le groupe d'usages C36 atelier de réparation et sa norme de contingentement sont retirés. Finalement, la hauteur maximale d'un bâtiment demeurerait limitée à 2 étages.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=581>

Participation

Conseillère municipale

- M^{me} Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, district électoral de Loretteville–Les Châtelains

Personne-ressource

- M^{me} Chantal Poirier, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Animation de la rencontre

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation via la page Web du projet

- 6 visiteurs ont fréquenté la page Web de la consultation écrite;
 - 1 citoyen a apporté un commentaire via le formulaire.
-

Questions et commentaires du public¹

Citoyen/citoyenne 1 : Est-ce possible d'augmenter le nombre de stationnements et de repenser l'accès pour entrer, mais surtout sortir dudit stationnement?

Réponse de la Ville : *Il n'est pas possible d'ajouter des cases supplémentaires, car ces dernières occupent la totalité du terrain. Les accès ne peuvent être disposés autrement puisqu'ils sont étroitement liés à la fonctionnalité des cases de stationnement qui ne peuvent être localisées autrement. En plus, vu la superficie du bâtiment et le minimum d'aire verte existante sur le lot, il serait difficile d'ajouter des cases ou de modifier les accès.*

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et au conseil d'arrondissement de La Haute Saint-Charles.

Réalisation du rapport

Date

Le 20 septembre 2023

¹ Les commentaires reçus via le formulaire en ligne ont été transcrits tel que reçus.

Rédigé par

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne